



BTS

COMPTABILITE ET
GESTION DES
ORGANISATIONS

BTS COMPTABILITE ET GESTION DES ORGANISATIONS

PAR APPRENTISSAGE

CFA DU LYCEE JEAN MERMOZ

68300 SAINT-LOUIS



BTS COMPTABILITE ET GESTION DES ORGANISATIONS

PAR APPRENTISSAGE

EN MIXAGE DE PUBLICS

L'OBJECTIF DE LA FORMATION

Former en deux ans des techniciens supérieurs capables :

- d'organiser et de réaliser la gestion des obligations comptables, fiscales et sociales
- de participer à l'élaboration et à la communication des informations de gestion
- de contribuer aux prévisions et à la préparation des décisions

LE PROFIL DU CANDIDAT

Pour suivre cette formation et exercer l'activité correspondante, le candidat doit avoir certaines qualités :

- rigueur, méthode, esprit logique
- capacité à prendre du recul, capacité d'adaptation, ouverture d'esprit et esprit critique
- capacité à s'intégrer dans un groupe, à travailler en équipe
- capacité à mettre à jour ses connaissances dans des domaines qui évoluent de jour en jour : fiscalité, social, droit, économie, gestion et informatique
- capacité à communiquer avec des partenaires tant internes qu'externes (fournisseurs, clients, personnel, banquiers, collectivités...)

RECRUTEMENT

Les candidats doivent être titulaires d'un baccalauréat de préférence :

- Technologique STMG
- Scientifique
- Economique et Social

Les titulaires d'un baccalauréat professionnel avec mention et des étudiants se réorientant peuvent aussi être admis.

L'admission se fait suite au dépôt d'un dossier et d'un entretien. Il est impératif pour le candidat de signer un contrat d'apprentissage (CDD de 24 mois rémunéré de 41 à 61% du SMIC) pour pouvoir intégrer la formation.

LE FONCTIONNEMENT DE L'ALTERNANCE AU LYCEE MERMOZ

Les apprentis suivent les cours avec les étudiants en formation initiale, les lundis, mardis et mercredis, pour un total de 21 heures par semaine.

Les 14 heures restantes se dérouleront en entreprise. Chaque apprenti effectue ainsi un total de 35 heures par semaine.

Lors des périodes de stage des étudiants en formation initiale, les apprentis suivront des cours au CFA qui leur seront exclusivement réservés.

La progression mise en place par l'équipe pédagogique permet aux apprentis de bénéficier de l'ensemble des contenus disciplinaires pour pouvoir être présentés à l'examen dans les meilleures conditions.

LES DEBOUCHES

- Assistant comptable dans les petites entreprises
- Comptable unique dans des petites structures
- Comptable spécialisé, intégré dans une équipe dans des entreprises plus importantes
- Assistant ou collaborateur dans des cabinets d'expertise comptable ou des centres de gestion agréée
- Responsable de la gestion comptable
- Responsable de la gestion fiscale
- Responsable de la gestion sociale
- Analyste financier
- Contrôleur de gestion

LE CENTRE D'HEBERGEMENT

Le lycée Jean Mermoz possède un centre d'hébergement ouvert du dimanche soir au vendredi matin.

Les locaux sont récents et fonctionnels.

Le centre compte également des lieux de détente (cafétéria, salle télévision et jeux, salle de musculation) et de travail (accès ordinateurs et internet).

Pour nous contacter :

53 rue du Docteur Hurst

68300 SAINT-LOUIS

03.89.70.22.71

03.89.70.22.89

Courriel : cfa.mermoz@ac-strasbourg.fr

